Jean-Baptiste André Godin à Maxime Lecomte, 15 février 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 16 (1)
Collation2 p. (5r, 6v)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Maxime Lecomte, 15 février 1883, consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54410

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction15 février 1883
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireLecomte, Maxime (1846-1914)
Lieu de destinationAmiens (Somme)
Scripteur / ScriptriceInconnu

Description

RésuméSur l'affaire du duc de Padoue. Godin accuse réception de la lettre de Lecomte du 28 janvier 1882. Il l'informe qu'il a reçu la signification du jugement du tribunal de Vervins rendu le 28 décembre 1882 dans l'affaire contre le duc de Padoue, et qu'il veut se pourvoir en cassation. Il lui demande de se mettre en rapport avec l'avocat Moret au 13, rue de Tournon à Paris. Il ajoute qu'il va écrire à Falaize, avoué à Vervins, pour qu'il envoie les pièces du dossier à Moret.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54410?context=pdf

Mots-clés

Procédure (droit)
Personnes citées

- Arrighi de Casanova, Ernest (1814-1888)
- Falaize, Alfred (1843-1933)
- Moret, Arthur (1846-1930)

Lieux cités

- 13, rue de Tournon, Paris
- Vervins (Aisne)

Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54410?context=pdf

SOCIÉTÉ DU FAMILISTÈRE
16 FEVR 83
GODIN FRÈRE
à GUISE (Aisne)

Guise 15 fevrier 1883.

46

Monsieur M. Lecomte
avocat à Amiens

J'ai reçu votre lettre du 28 janvier dernier relative à l'affaire de Mr de Vadone. Le tribunal de Vervins vient de me signifier le jugement qu'il a rendu dans son audience du 28 decembre 1882.

Je suis décidé à porter ce jugement devant la cour de cassation.

Je vous prie donc de bien vouloir vous mettre en rapport avec Mître Morel 13 rue de Lourmon à Paris, qui a déjà plaidé pour moi en cassation.

Pour que Mr. Morel puisse consulter dans cette affaire, je crois qu'il est nécessaire qu'en lui envoyant les pièces vous lui donniez des renseignements sur la marche qui a suivi la procédure jusqu'à ce jour et sur les faits particuliers attenant à cette procédure et qui ont pu se présenter.

J'écris par ce même courrier à Mr Falaise

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54410?context=pdf

notre avoué à Verdun pour qu'il expédie à Mr. Moret les pièces intéressant le procès et qui pourraient être classées au dossiers.

Je crois pouvoir compter sur votre obligeance pour la transmission à Mr. Moret de tous renseignements pouvant intéresser la Cause.

Agréez Monsieur mes parfaites civilités

Godin